



Charte agenda 21 de l'Orléans Masters Badminton (27 mars – 1^{er} avril 2018)

Dans la continuité de la COP 21, l'OMB s'engage dans une démarche de développement durable et obtient le label Agenda 21 du CNOSF « développement durable, le sport s'engage® ». Les différentes actions sont résumées dans la Charte de développement de l'Orléans Masters Badminton qui s'engage :

Adopter une gouvernance écologique :

- En intégrant les principes du développement durable dans le fonctionnement et les actions pour la préparation et le déroulement d'un événement plus éco-responsable.
- En labellisant l'évènement par le CNOSF « Développement durable, le sport s'engage® ».

Privilégier les transports en commun et un hébergement éco-responsable :

Incitation à utiliser les transports en commun sur le site internet et description des emplacements des stations de bus et de tramway proches du site de la compétition.

- Mise à disposition de navettes vers les aéroports pour les joueurs, joueuses et officiels (et sensibilisation des chauffeurs à l'éco-conduite.)
- Incitation au covoiturage,
- Aide du club pour les transports pour les groupes d'au moins 30 spectateurs venant par autocar.
- Choix prioritaire des hébergements très proches du site de la compétition afin de réduire les transports en véhicules des athlètes, officiels et bénévoles durant l'évènement.

Protéger les ressources naturelles et la biodiversité :

- Mise en place de poubelles de tri sélectif
- Mise à disposition d'éco-gobelets pour les spectateurs
- Recyclage des volants

Lutter contre le gaspillage :

- L'ensemble du matériel utilisé pour la compétition est conçu pour durer plusieurs années et partagé avec d'autres clubs.

Favoriser l'économie locale, la solidarité internationale et la paix :

- Le tournoi a permis le maintien de deux emplois qualifiés
- Mise en place de partenariats avec des associations (Solibad et Cultures du cœur) afin de promouvoir le sport auprès des cultures plus défavorisées.

Economiser l'énergie :

- Extinction des appareils électriques non-utilisés en dehors des horaires d'ouverture au public.

Communication :

- Limitation, dans la mesure du possible, du tirage papier.
- Insertion d'une rubrique « éco-responsabilité » sur le site internet de la compétition.

Sensibilisation du public :

- Mise en place d'une signalétique informative sur les impacts du développement durable, promotion des éco-gestes à adopter sur le site.
- Mise en avant de la stratégie globale de développement durable de la FFBAD.